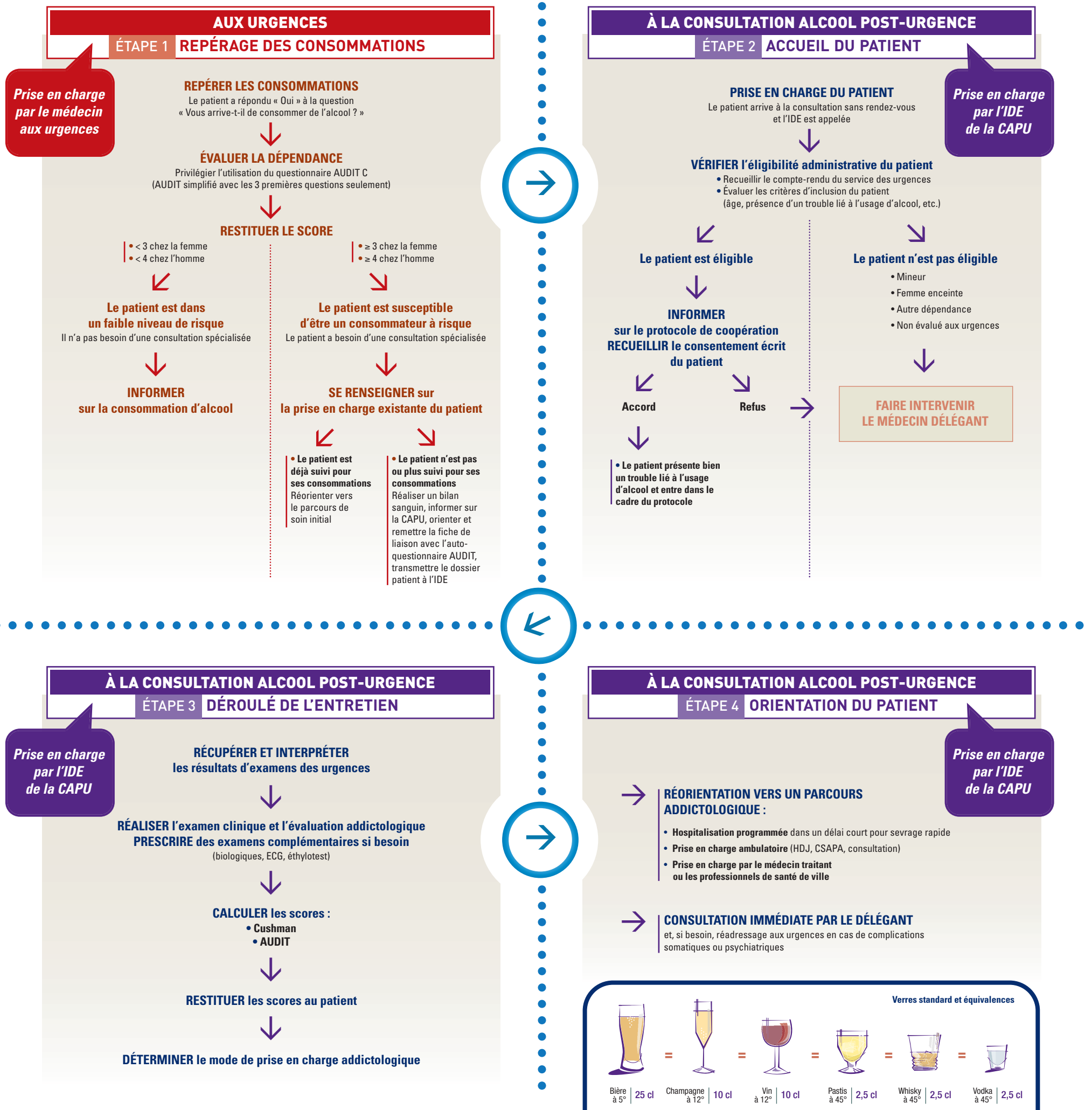


Repérer, accompagner et orienter le patient présentant un trouble lié à l'usage d'alcool* : la Consultation alcool post-urgence

* Les troubles liés à l'usage de l'alcool comprennent la consommation à risque, la consommation nocive et la dépendance, avec une persistance des consommations malgré les conséquences délétères pour la santé.



Selon le protocole de coopération, le médecin délégué peut être appelé à tout moment par l'IDE délégué(e).



Tout au long de la consultation, le dossier du patient doit être rempli.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA CONSOMMATION D'ALCOOL

REPÈRES DE CONSOMMATION :

- maximum 2 verres par jour
- maximum 10 verres par semaine
- des jours dans la semaine sans consommation

IL EST INDICQUÉ DE NE PAS CONSOMMER D'ALCOOL :

- en cas de désir de grossesse, de grossesse ou d'allaitement
- pour les jeunes et les adolescents
- en cas de conduite automobile, manipulation d'outils ou de machines, consommation de certains médicaments, existence de certaines pathologies